# Règlement Casting Edition 2018

## Article 1: Admissibilité

Peuvent participer au casting, toutes femmes physiques, âgées entre 18 et 28 ans à la date d'inscription au casting et résident légalement en France Métropolitaine, en Corse, à la Martinique, la Guadeloupe ou à La Réunion.

Chacune des candidates doit, pour valider son inscription, disposer de 2 photos de bonne qualité : une photo couleur de votre portrait et une photo couleur de la tête au pied.

Chacune des candidates déclarent être l'auteur des photos soumises. Les candidates doivent être photographiée seule dans une tenue vestimentaire soignée, cheveux et ongles soignés, pantalon, jupe ou short. Aucun nom de Marque ne doit apparaître.

La candidate doit apparaître totalement naturelle. Il est interdit d'utiliser perruque, postiche, lunettes de soleil ou lentilles de couleurs. Toutes photos à caractère pornographique ou érotique, partiellement ou totalement dénudée seront disqualifiante immédiatement.

Seront réputées inadmissibles les photos qui :

- Incluraient des gestes ou des positions vulgaires, obscènes, indécents, de nature sexuelle explicite, insultants, haineux, menaçants, ou présentant, à tout autre titre, un caractère déplacé.
- Enfreindraient les droits de propriété intellectuelle de toute personne physique ou morale
- Contiennent des éléments illicites en vertu des lois et réglementations en vigueur en France.

Chacune des candidates garantit, pour son propre compte et pour celui de tous les co-auteurs, que les photos utilisées, ni aucune partie de celles-ci, ne font l'objet d'aucune prétention de tiers et n'ont jamais fait l'objet d'aucune publication, commande, ni engagement dans le cadre d'un catalogue ou de toute autre obligation à l'égard d'un tiers

## Article 2: Exigences relatives aux participations

Toutes les candidatures feront l'objet d'une convocation par mail pour participer à la 1ère étape des sélections, fin mars, à Lyon. Les candidates devront alors respecter le règlement qui figurera dans le mail de convocation si elles souhaitent garantir leur participation.

La sélection s'effectuera en fonction de la photogénie, de la prestance et du charisme du candidat.

Les 80 candidates présélectionnées lors de cette 1 ère étape seront communiquées par mail de manière individuelle.

Les 12 candidates sélectionnées à l'issue de la 2<sup>ème</sup> étape s'engagent à être disponibles la semaine 19 et 27 de l'année 2018.

Il est demandé aux candidates de ne pas emporter d'objets de valeurs car en cas de perte, de vol ou de détérioration, l'entreprise organisatrice décline toute responsabilité.

#### Article 3: Droits et indemnisations relatives à l'image

En soumettant vos photos et vidéos, vous reconnaissez et convenez que le Site et SUN7 BOULEVARD auront le droit exclusif de publier et/ou d'utiliser votre image sur tous les supports de communications. Et que vous renoncez à demander des indemnités, ni consentir des droits à cet effet à toute autre partie.

En outre, en tant que candidate du Casting, vous acceptez que toutes photos ou vidéos prises à l'occasion du Casting et de ses événements, et dans lesquelles vous êtes présente, soient publiées par SUN7 BOULEVARD, sans qu'aucune contrepartie financière ne vous soit versée.

# Article 4: Disqualification

SUN7 BOULEVARD se réserve le droit de disqualifier et/ou d'exclure toute personne, à sa seule discrétion, en cas par exemple de déclaration mensongère, de violation du présent Règlement, d'intervention intempestive dans le processus d'inscription ou de sélection de la gagnante, ou si SUN7 BOULEVARD estime qu'une candidate est inappropriée au regard de son image de marque.

Constituera notamment un motif justifié de disqualification tout comportement d'une candidate qui s'avérerait immoral, susceptible de ternir la réputation, le crédit ou l'image de marque de SUN7 BOULEVARD, de porter atteinte au succès de SUN7 BOULEVARD et/ou à ses produits, services ou activités, ou contraire ou incompatible avec l'image de SUN7 BOULEVARD et de ses produits.

# Article 5: Acceptation

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement par les concurrents. Son non respect entraînera l'annulation de la candidature.